

But de l'Association.

L'ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE
a pour but :

- 1^o. D'unir entre eux tous les Canadiens ;
- 2^o. De leur fournir un motif de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître ;
- 3^o. De cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille ;
- 4^o. De promouvoir par toutes les voies, les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'Association en particulier ;
- 5^o. De former, au moyen de souscriptions annuelles, un fonds qui sera employé à des œuvres de bienfaisance, à secourir les membres frappés par l'adversité ou la maladie, et à faire inhumer convenablement ceux d'entre eux qui mourraient pauvres.
- 6^o. Enfin, d'engager tous ceux qui en feront partie à pratiquer mutuellement tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfans d'une même patrie.

Et pour l'efficacité et la prospérité de ses travaux, l'Association se met sous la protection du Grand Saint qu'elle adopte pour Patron et qu'elle honorera solennellement le 24 juin de chaque année.